

Le P'tit Gris des Moulins

« Règlement intérieur » éco-cabanes

Pendant votre séjour . . .

- ✓ **Le nettoyage de votre écocabane est à votre charge pendant votre séjour.**
- ✓ Il est strictement **interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur des hébergements insolites** (ni sur leur terrasse). Les fumeurs ou vapoteurs devront s'éloigner de l'entrée de l'écocabane, à l'extérieur, afin d'assouvir leurs besoins malodorants... Et les mégots devront être écrasés dans des récipients prévus à cet effet.
- ✓ Vous êtes dans un **environnement agricole**, merci d'en **respecter la végétation et les animaux**.
- ✓ Vous êtes dans un **environnement naturel protégé** (donc non pesticiidé) : lequel est peuplé de **petites bêtes** telles que moustiques, insectes butineurs, fourmis, tiques, frelons, etc... **Apprenons à cohabiter...**
- ✓ Si vous recevez des **visiteurs**, ils devront être **signalés à l'accueil** et ne sont **pas autorisés à circuler librement sur le domaine de la ferme**.
- ✓ La **Visite de la ferme** (circuit à travers bois) vous est offerte. Mais vos visiteurs devront s'acquitter d'un droit d'entrée.
- ✓ Nous demandons : -> **Une tenue décente.**
-> **Un comportement correct.**
-> **Le respect du voisinage** (en évitant tout bruit qui pourrait gêner).
- ✓ Nous déclinons **toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation** de vos effets personnels sur l'exploitation.
- ✓ En cas de début d'**incendie** (on ne le souhaite pas !!!) → réflexe « **extincteur** », chaque cabane en est équipée.
- ✓ Les **jeux sont réservés aux enfants de 3 à 12 ans** et sont sous la **responsabilité et la surveillance de leurs parents**.
- ✓ L'utilisation d'**appareils gourmands en électricité** (de type mini four, fer à repasser, cafetière, ...) **est interdite**.
- ✓ En raison de la présence de plusieurs animaux domestiques sur la ferme (chien et 7 chats), il est **fortement déconseillé de laisser de la nourriture ou des déchets** (même en sac fermé) **à l'extérieur de l'hébergement**.
- ✓ **ORDURES MENAGERES** : Les déchets doivent être **triés par les ADULTES** en 3 catégories:
 - ⇒ Les **déchets non recyclables** → **poubelle rouge** (dans la cabane «Poubelles»).
 - ⇒ Les **emballages recyclables** (carton, plastiques et verre) → **poubelle «à recycler»** (dans la cabane «Poubelles»), ou aux containers (sur le parking en bas)
 - ⇒ Les **déchets alimentaires** sont à mettre **au compost** (dehors, à droite de la cabane « Poubelles »), ou à **donner à nos cocottes** (jeter par dessus le grillage sans ouvrir la porte du poulailler, mais elles n'aiment pas les agrumes... ;-)
- ✓ Le **lavage de la vaisselle ne doit se faire qu'aux éviers du hangar**, et uniquement avec les produits fournis (respectueux de l'environnement).
- ✓ **Interdiction formelle de pénétrer dans les installations réservées à l'exploitation agricole, et de toucher au matériel de l'exploitation, sans y avoir été invité au préalable par les responsables des lieux.**

A la fin de votre séjour . . .

- ✓ **Les cabanes devront être rendues dans le même état que nous vous les avons confiées à votre arrivée.** (coup de balai, nettoyage et rangement vaisselle et plaque de cuisson, enlèvement des déchets et du sac WC)
A défaut, un supplément ménage de 20 € pourra vous être facturé.
- ✓ Le dépôt de garantie (150 €) sera clôturé dans la semaine suivant votre départ (vous en serez informés par mail), déduction faite des frais **éventuels** de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

Ce règlement est la condition d'un séjour convivial et agréable
Son inobservation pourra conduire à une résiliation de votre séjour
(entraînant un non remboursement des frais de séjour)

Nous espérons que vous apprécierez votre séjour avec
autant de zénitude que savent le faire nos escargots ...